

Municipalité d'Authier-Nord
District d'Abitibi-Ouest
Province de Québec

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité d'Authier-Nord, tenue à la salle multiservice, au 418-B, rue Principale, le 2 avril 2024 à 19h30.

Sous la présidence du maire Fernand Major, sont présents à cette séance, les conseillères et les conseillers suivants : Luc Raby, Michelle d'Amours, Sylvain Caron, Florence Duguay et Serge Lefebvre.

Était absent : Jean-Marc Neveu.

Assistent également à la séance, madame Priscillia Lefebvre, qui agit comme greffière-trésorière par intérim.

2024-04-01

OUVERTURE DE LA SEANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Le maire prend les présences. Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président. Il est 19h30.

Il est proposé par Serge Lefebvre, appuyé par Michelle D'Amours et résolu à l'unanimité d'adopter l'ouverture de la séance ainsi que l'ordre du jour tel que lu par le maire, et que le point « Questions diverses » demeure ouvert.

2024-04-02

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 5 MARS 2024

Il est proposé par Luc Raby, appuyé par Florence Duguay et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2024 avec une correction de nom à la résolution 2024-03-17.

2024-04-03

APPROBATION DES DEBOURSES.

Il est proposé par Sylvain Caron, appuyé par Michelle D'Amours et résolu à l'unanimité que les déboursés de mars soient adoptés tels que présentés, soit un montant 15 697,09 \$ pour les fournisseurs et un montant de 3 961,41 \$ pour les salaires, soit un total de 19 658,50 \$.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Une question pour le 100^e concernant une subvention du PSPS.
- Questionnement sur une lettre reçu à la suite d'une plainte concernant le déneigement.

2024-04-04

ABOLITION DE LA LOCATION D'ÉQUIPEMENTS DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par Serge Lefebvre, appuyé par Luc Raby et résolu à l'unanimité d'abolir la location d'équipements de voirie de la municipalité.

AVIS DE MOTION

Un avis de motion est donné par la conseillère Michelle D'Amours concernant un règlement sur le brûlage.

2024-04-05

APPUI AUX PROJET DANS LE CADRE DU FONDS DE MISE EN VALEUR LES LOTS INTRAMUNICIPAUX DE LA MRC D'ABITIBI-OUEST

ATTENDU QUE le Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest est mis à la disposition des municipalités locales pour la réalisation d'activités sur les lots épars et dans les territoires sous convention d'aménagement forestier (entente de délégation de gestion) ;

ATTENDU QUE l'année de référence s'échelonne du 1^{er} janvier au 31 décembre ;

ATTENDU QUE trois dates de dépôt de projet sont établies, soient le 31 mars, le 31 août et le 30 novembre de chaque année ;

ATTENDU QUE la municipalité d'Authier-Nord souhaite obtenir une aide financière au Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux pour la réalisation des activités suivantes : Reboisement de lots épars dans le rang 7 ;

ATTENDU QUE l'aide financière demandée est de 5 000 \$.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Serge Lefebvre, appuyée par Sylvain Caron, il est unanimement résolu :

- De déposer une demande d'aide financière au Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest pour un montant maximum de 5 000 \$;
- D'autoriser Fernand Major, maire, à signer la documentation relative au projet.

2024-04-06

ACHAT DE PIÈCES POUR LE BALAI DE LA PELLE HYDRAULIQUE

Il est proposé par Sylvain Caron, appuyée par Michelle D'Amours et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de pièces pour le balai de la pelle hydraulique, soit pour un montant maximum de 1 200 \$. Cette dépense est autorisée par le conseil et des crédits sont disponibles pour payer cette dépense.

2024-04-07

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION

Il est proposé par Sylvain Caron, appuyé par Serge Lefebvre et résolu à l'unanimité de déposer une demande d'aide financière au Programme d'aide à la voirie locale – Volet Projets particuliers d'amélioration. Un montant de 20 000 \$ sera demandé pour le PPA-ES et un montant de 30 000 \$ pour le PPA-CE.

2024-04-08

ACHAT D'ABAT POUSSIÈRE

ATTENDU QUE la soumission de Wolseley est au montant de 24 345.60 \$ avant taxes ;

ATTENDU QUE la soumission de Sel Warwick est au montant de 23 392.00 \$ avant taxes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Luc Raby, appuyé par Sylvain Caron, et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Sel Warwick au montant de 23 392 \$ avant taxes. Cette dépense est autorisée par le conseil et des crédits sont disponibles pour payer cette dépense.

2024-04-09

DÉFICIT DU FINANCEMENT FÉDÉRAL DE L'INFRASTRUCTURE PAR RAPPORT À LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

ATTENDU QUE le Canada connaît actuellement une croissance démographique record, avec 1.25 million de personnes nouvellement arrivées au pays dans la dernière année seulement ;

ATTENDU QUE, selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), nous devons bâtir au moins 3.5 millions de logements supplémentaires d'ici 2030 et que les municipalités doivent améliorer ou fournir les infrastructures pour absorber cette croissance ;

ATTENDU QUE, selon les estimations de la FCM, le coût de l'infrastructure municipale requise d'élève en moyenne à 107 000 \$ par logement ;

ATTENDU QUE, selon Statistique Canada, le coût associé à la remise en état de l'infrastructure municipale *existante* atteint environ 170 milliards de dollars ;

ATTENDU QUE l'inflation dans le secteur de la construction non résidentielle a atteint 29 % depuis la fin de 2020 et que les municipalités font face à une hausse du coût des projets d'infrastructure qui est non seulement fulgurante, mais disproportionnée par rapport à l'augmentation des revenus ;

ATTENDU QUE, ces dernières années, contrairement aux revenus fédéraux et provinciaux, les revenus fiscaux des municipalités n'ont suivi ni l'inflation, ni la croissance économique, ni la croissance démographique ;

ATTENDU QUE les municipalités font face à une insuffisance du financement fédéral en matière d'infrastructure à l'heure où le Programme d'infrastructure Investir dans le Canada a pris fin, où le Fonds pour le développement des collectivités du Canada est en renégociation, et où le Fonds permanent pour le transport en commun ne sera lancé qu'en 2026 ;

ATTENDU QUE le Fonds pour le développement des collectivités du Canada, anciennement le Fonds de la taxe sur l'essence, verse annuellement plus de 2.4 milliards de dollars en capital directement aux municipalités par le biais d'un mécanisme d'attribution fiable, et que les municipalités, petites ou grandes, misent sur ce financement pour respecter leurs engagements envers la population en construisant et en entretenant des infrastructures publiques essentielles (infrastructure d'eau potable et d'eaux usées, routes, transports en commun, installations communautaires, culturelles et récréatives, etc.) ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Michelle D'Amours, appuyé par Luc Raby et résolu à l'unanimité que le gouvernement fédéral collabore avec les municipalités et les signataires de l'entente afin que le Fonds pour le développement des collectivités du Canada demeure une source de revenus directe, fiable et pérenne pour les priorités locales en matière d'infrastructure ;

QUE le gouvernement fédéral s'engage à intégrer au budget 2024 une nouvelle vague de programme en matière d'infrastructure qui comprend notamment un nouveau programme d'infrastructure d'eau potable et d'eau usées, et à augmenter le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes ;

QUE le gouvernement conclue dans les prochaines semaines des ententes avec les gouvernements provinciaux pour le renouvellement des programmes comme celui de la Taxe sur l'essence et la contribution du Québec, communément appelé TECQ, sans aucune nouvelle condition et en assouplissant les règles pour permettre la réalisation des projets identifiés par les municipalités ;

QUE le gouvernement fédéral réunisse les provinces, les territoires et les municipalités pour négocier un « cadre de croissance municipale »

modernisant le financement des municipalités et favorisant la croissance du pays à long terme.

QUE la copie de cette résolution soit transmise à la vice-première ministre et ministre des Finances du Canada, l'honorable Chrystia Freeland, au ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada, l'honorable Sean Fraser, au ministre des Transports du Canada et lieutenant politique pour le Québec, M. Éric Girard, à la ministre des Affaires municipales du Québec, Mme Andrée Laforest, aux députés fédéral et québécois de notre territoire, au président de la Fédération canadienne des municipalités, M. Scott Pearce et au président de la FQM, M. Jacques Demers.

2024-04-10

APPROBATION DE LA FACTURE D'ULTRAMAR

Il est proposé par Sylvain Caron, appuyé par Serge Lefebvre et résolu à l'unanimité d'approuver la facture # 28094936100016 de Ultramar concernant l'achat de propane, soit au montant de 1 503.88 \$ taxes incluses. Cette dépense est autorisée par le conseil et des crédits sont disponibles pour payer cette dépense.

2024-04-11

APPROBATION DE LA FACTURE D'ÉNERGIES SONIC

Il est proposé par Sylvain Caron, appuyé par Michelle D'Amours et résolu à l'unanimité d'approuver la facture # B0565401963 d'Énergies Sonic concernant l'achat de diesel, soit au montant de 3 857.20 \$ taxes incluses. Cette dépense est autorisée par le conseil et des crédits sont disponibles pour payer cette dépense.

2024-04-12

ACHAT DE LAMES POUR LA DÉNEIGEUSE

Il est proposé par Sylvain Caron, appuyé par Luc Raby et résolu à l'unanimité d'autoriser la dépense pour l'achat de lames pour la déneigeuse et pour un montant maximum de 1 200 \$. Cette dépense est autorisée par le conseil et des crédits sont disponibles pour payer cette dépense.

2024-04-13

CANDIDATURE AU POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM

Il est proposé par Florence Duguay, appuyé par Michelle D'Amours et résolu à l'unanimité d'autoriser M. Fernand Major, maire, à rencontrer les personnes qui ont déposé leur candidature pour le poste de directeur(trice) général(e) par intérim.

2024-04-14

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE OBVAJ

Il est proposé par Luc Raby, appuyé par Florence Duguay et résolu à l'unanimité de donner une somme de 500 \$ pour le Projet régional « Analyse de la qualité des eaux de surface » à l'Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie (ABVAJ). Cette dépense est autorisée par le conseil et des crédits sont disponibles pour payer cette dépense.

La lettre concernant les constatations significatives relevées au cours de l'audit pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 de Daniel Tétreault, CPA inc. a été déposé à cette séance.

2024-04-15

ADOPTION DES ÉTATS FINANCIER 2023 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE DE ROUSSILLON

Il est proposé par Serge Lefebvre, appuyé par Florence Duguay et résolu à l'unanimité d'adopter les états financiers 2023 de la Régie intermunicipale d'incendie de Roussillon.

2024-04-16

DÉLÉGUÉ POUR LE COMITÉ DE LA RÉGIE INCENDIE CONCERNANT L'ACTIVITÉ DE RECONNAISSANCE

Il est proposé par Luc Raby, appuyé par Florence Duguay et résolu à l'unanimité de délégué Michelle D'Amours pour le comité de la Régie incendie concernant l'activité de reconnaissance.

2024-04-17

PARTICIPATION AU RASSEMBLEMENT MUNICIPAL 2024

Il est proposé par Michelle D'Amours, appuyé par Serge Lefebvre et résolu à l'unanimité d'autoriser Fernand Major, Florence Duguay et Sylvain Caron assistés au rassemblement municipal qui aura lieu le 9 et 10 mai prochain en Abitibi-Ouest. Le coût pour la soirée du 9 mai seulement est de 67.33 \$, avant taxes, par personne, et pour les deux jours est de 135.66 \$, avant taxes, par personne. Cette dépense est autorisée par le conseil et des crédits sont disponibles pour payer cette dépense.

2024-04-18

LEVÉE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE

Il est proposé par Serge Lefebvre, appuyé par Florence Duguay et résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 21h15.

Fernand Major, Maire

Priscillia Lefebvre, greffière par intérim